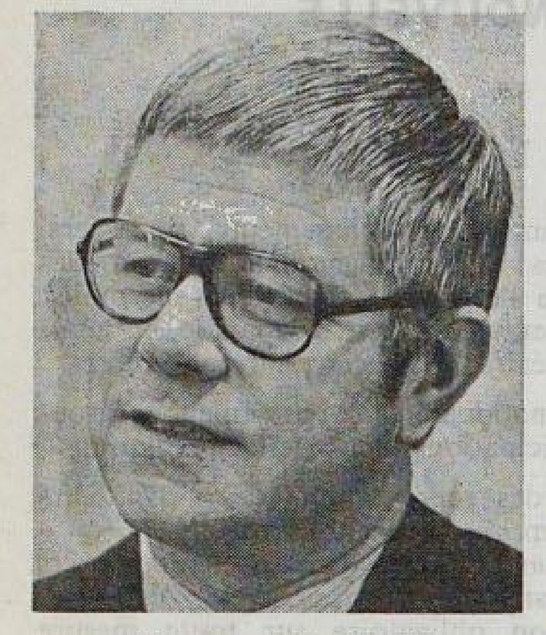
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

CIRCONSCRIPTION VESOUL-GRAY


Victor MAGNIN

PARTI SOCIALISTE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Parti Socialiste, dont je suis le candidat dans votre circonscription, propose une voie nouvelle pour répondre aux Françaises et aux Français qui s'interrogent sur leur avenir.

Je vous invite à nous rejoindre pour préparer ensemble une société plus juste et plus humaine en instaurant enfin, dans notre pays, une République de citoyens libres, égaux, responsables et solidaires.

Pour la première fois, un contrat est soumis à l'opinion publique. C'est, pour les 5 ans qui viennent un Programme Commun de Gouvernement, dans le cadre de l'Union de la Gauche. Il est réaliste et cohérent. Chiffré avec rigueur, il est réalisable.

Dans notre département, les problèmes qu'il se propose de résoudre sont particulièrement aigus :

— l'absence d'un plan tenant compte des besoins réels, contribue à vider progressivement une partie de nos villages ;

— les transports, coûteux et fatigants, ne sont plus seulement l'apanage des centres urbains ;

— nos villes et nos bourgs de Haute-Saône se voient refuser le droit à l'expansion. La loi du profit maximum immédiat conduit inexorablement les implantations industrielles vers les centres déjà surpeuplés.

Vous attendez depuis quinze ans l'année sociale, vous avez assisté avec effarement à tous les scandales financiers et immobiliers et vous constatez avec amertume que ce sont les plus riches qui paient le moins d'impôts.

Face à cet état de chose, un désir profond de changement se fait jour dans notre pays. Les femmes et les hommes qui travaillent veulent défendre leur droit à la dignité et à la responsabilité.

Les Français savent bien que nos propositions concernant le salaire à 1 000 francs et le droit à la retraite à 60 ans sont naturelles, urgentes, n'ont rien de démagogique et peuvent être réalisées immédiatement.

Les petits commerçants et artisans ont droit à la même sécurité que les autres travailleurs face à la maladie et à la vieillesse. Ils veulent devenir des citoyens à part entière.

Le monde agricole prend conscience de son écrasement entre les trusts fournisseurs d'équipement et les trusts qui contrôlent les prix de vente du fruit de leur travail.

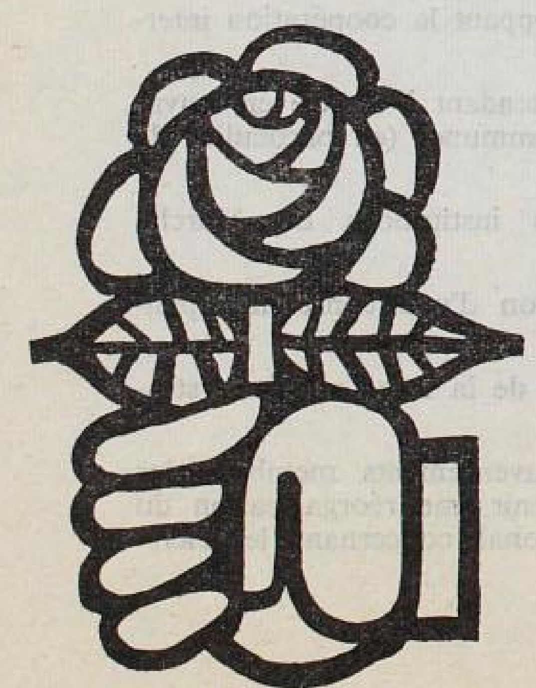
L'avenir de notre jeunesse réside dans la mise en place urgente d'un grand service d'enseignement et de formation permanente.

Vous voulez vivre autrement, le Parti Socialiste vous propose une voie nouvelle.

Avec vous, il veut changer la vie et il en a les moyens.

Le 4 mars prochain nous vous invitons à prendre votre destin en main avec

LE PARTI SOCIALISTE



Le Candidat :

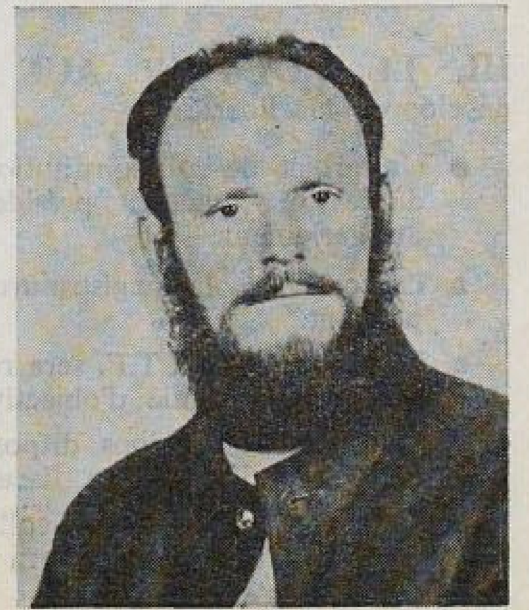
Victor MAGNIN

Secrétaire Fédéral
du Parti Socialiste
Conseiller Municipal
d'Arc-lès-Gray

Le suppléant :

Jean MOREL

Conseiller Municipal de Quincey
Vice-Président
du District urbain de Vesoul


Jean MOREL

NOTRE PEUPLE S'INTERROGE SUR SON AVENIR :
LE PARTI SOCIALISTE LUI PROPOSE UNE VOIE NOUVELLE

I. VIVRE MIEUX

- **Le SMIC à 1 000 francs**
- **Droit à la retraite à 60 ans, 55 ans pour les femmes et retour aux 40 heures**
- **Echelle mobile des salaires contre l'inflation**
- **Nouveau statut des conventions collectives**
- **Gestion contrôlée par les agriculteurs**
  . des offices fonciers ruraux
  . de l'organisation du marché du lait et de la viande
  . du crédit agricole
- **Plan général d'aide aux petits commerçants et artisans**
- **Réforme de l'impôt sur le revenu** (relèvement des abattements à la base).

II. CHANGER LA VIE

- **Pour une véritable politique de la famille**
  . Création de crèches et effort prioritaire au profit de l'école maternelle (effort particulier dans notre milieu rural défavorisé)
  . congés de maternité intégralement pris en compte par la législation sociale
  . réelle information scientifique sur le planning familial.
- **Pour une nouvelle politique de la santé**
  . création des centres de santé
  . nationalisation de l'industrie pharmaceutique
  . rattachement des cliniques privées au système hospitalier public
  . gratuité des soins hospitaliers
  . ticket modérateur de l'assurance maladie ramené à 20 %.
- **Pour une nouvelle politique scolaire**
  . loi cadre sur l'enseignement : tronc commun et scolarité à 18 ans
  . gestion tripartite (enseignants, parents, administration) d'un service public d'enseignement qui permet par son caractère laïque le respect des opinions de tous
  . plan de développement des sports de masse.
- **Pour une nouvelle politique sociale**
  . l'égalité des salaires masculins et féminins sera effectivement recherchée
  . le revenu minimum des vieux travailleurs doit être amené à 9 000 F/an avec une réforme de l'I.V.D. pour les agriculteurs âgés
  . création d'un service national et d'une bourse du logement
  . loi de municipalisation des sols portant création d'offices fonciers urbains
  . plan d'urgence pour le logement des plus démunis
  . réforme du financement de la construction et de l'industrie du bâtiment permettant de construire 700 000 logements par an dont 400 000 logements sociaux.
- **Pour une nouvelle politique de la nature**
  . élaboration urgente d'un code de l'environnement.

III. LE POUVOIR AUX CITOYENS (garantir et développer les libertés)

- Un projet de loi constitutionnelle ramenant à 5 ans la durée des mandats présidentiels sera soumis aussitôt au Parlement.
- Le conseil de la magistrature sera réformé et rendu indépendant.
- Le statut de l'O.R.T.F. sera réformé dans le sens de l'indépendance, garantie d'objectivité.
- Les nouvelles régions disposeront d'une assemblée élue, d'un exécutif et d'une fiscalité propres.
- La T.V.A. payée par les collectivités locales sur leurs travaux d'équipement leur sera remboursée.

IV. LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

- Nationalisation des banques, établissements financiers, compagnies d'assurances et holdings financiers et des secteurs névralgiques de l'économie dans leur ensemble : ressources du sol, armement, industrie spatiale et aéronautique, industrie nucléaire, industrie pharmaceutique.
- Création d'une banque nationale d'investissement, regroupant les principales participations industrielles publiques.
- Extension du contrôle des représentants des travailleurs dans les comités d'entreprises et d'établissements :
  . par une information complète sur tous les aspects principaux de la gestion de l'entreprise
  . par une consultation obligatoire sur toute mesure concernant les conditions de travail, l'affectation des postes, l'embauche et le licenciement.
- Renforcement des moyens de l'Agence nationale pour l'Emploi et de l'Inspection du Travail et réforme des Conseils de prudhommes. Création d'un impôt foncier dans les périmètres d'urbanisation, imposition des plus-values en capital.



- Suppression des exonérations fiscales abusives (rente Pinay, avoir fiscal, prélèvement libératoire).
- Réforme de l'impôt sur les successions (progressivité accrue au-delà d'un seuil fixé à 200 000 francs par part) et réforme de l'impôt sur les sociétés.
- Elaboration démocratique d'un nouveau plan.

V. UN NOUVEL INTERNATIONALISME

- Contribuer à la paix en développant la coopération internationale.
- Initiative au niveau européen tendant à mettre en œuvre une réforme des politiques communes (en particulier de la politique agricole).
- Plan de démocratisation des institutions du Marché Commun.
- Initiative en vue de la réunion d'une conférence paneuropéenne de sécurité.
- Interruption de la construction de la force nucléaire stratégique.
- Mémorandum à tous les gouvernements membres des Nations Unies tendant à obtenir une réorganisation du système économique international concernant le Tiers-Monde.

IMP. MARCEL BON - VESOUL